

# PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL EXÉCUTIF DE L'AILC/ICLA

**En ligne, le 27 août 2025, de 11 h 30 à 13 h 30 UTC**

**31 membres présent.es :**

Ipshita Chanda, Anne Duprat, Noriko Hiraishi, Helga Mitterbauer, Haun Saussy, Alexander Beecroft, Stefan Buchenberger, Raul Calzoni, Laura Cernat, HE Chengzhou, Sung-Won Cho, Sayantan Dasgupta, Oana Fotache, Gundela Hachmann, Lobna Ismail, Youngmin Kim, Maria Esther Maciel, Florian Mussgnug, Irma Ratiani, Matthew Reynolds, Zoé Schweitzer, Godwin Siundu, Fatiha Taib, Clotilde Thouret, Makoto Tokumori, Rita Wilson, Ying Xiong, Yuriko Yamanaka, Hui Zhang ;

Lucia Boldrini, Toshiko Ellis, Eugenia Kelbert Rudan, Wen-Chin Ouyang, Alice Pick Duhan, Liedeke Plate ;  
Anca Mihalache.

**Présidente :** Professeure Ipshita Chanda, présidente de l'AILC/ICLA (2025-2028)

## **1. Remerciements au Conseil exécutif (2022-2025) et présentations (2025-2028)**

Après avoir présenté la première réunion du CE nouvellement élu pour le mandat 2025-2028, la présidente de l'AILC/ICLA, le professeur Ipshita Chanda, souhaite la bienvenue à toutes et tous et invite tou.tes les participant.es à se présenter. Les membres présents décrivent leurs rôles et leurs responsabilités au sein du CE.

## **2. Rapport sur les préparatifs de la 1ère conférence annuelle de l'AILC/ICLA**

À l'initiative de l'ancienne présidente, la professeure Lucia Boldrini, soutenue par le professeur Matthew Reynolds et d'autres membres, le professeur Simone Rebora (président du comité de recherche sur la littérature comparée numérique, DCL) rend compte des mesures prises pour organiser la première conférence annuelle de l'AILC/ICLA. La conférencière proposée, la professeure Karina van Dalen-Oskam (Université d'Amsterdam / Institut Huygens, Pays-Bas), a accepté l'invitation.

Les questions relatives à la publicité (y compris sur les réseaux sociaux) et à la plateforme à utiliser (YouTube et/ou autres) sont discutées. Une présence plus forte sur les réseaux sociaux est jugée souhaitable. Anca Mihalache, administratrice de l'AILC/ICLA, participera aux préparatifs. L'annonce sera publiée sur le site web (<https://www.aicl-icla.org/announcement-of-the-icla-aicl-annual-lecture/>).

## **3. Contact avec les associations nationales en vue de la prochaine série de subventions de contrepartie (octobre)**

Ipshita Chanda présente le projet de lettre à envoyer aux associations nationales (AN), qui a déjà été transmis par courrier au CE, et explique les raisons de cette initiative. Il est important pour la vitalité de notre association d'entretenir des liens solides avec les AN afin de les impliquer dans nos activités et de rester en contact avec leurs membres. Plusieurs questions sont prises en compte, notamment le fait que dans certains pays, les AN ne disposent pas de programmes de subventions et que certains membres de l'AILC/ICLA ne font pas officiellement partie d'une AN.

Anne Duprat, Matthew Reynolds et Lobna Ismail font des suggestions. La discussion porte sur les AN éligibles à la subvention de l'AILC/ICLA : les subventions peuvent ne pas être accessibles aux membres des AN dont les associations n'accordent pas de subventions à leurs membres. Comment rendre les

subventions accessibles à un plus grand nombre de membres ? Devrions-nous créer une division spéciale au sein des comités de recherche pour les jeunes chercheurs ? Après discussion, nous décidons que plus le processus est ouvert, mieux c'est. Il est également proposé de contacter des associations autres que les associations « nationales » et les organismes liés à la recherche/l'enseignement en littérature comparée lorsqu'il n'existe pas d'association nationale.

Il est décidé que l'annonce des subventions de contrepartie sera élargie conformément à la discussion et aux suggestions, et qu'elle sera accélérée par la présidente du comité des subventions de participation, Irma Ratiani.

Il est décidé que la lettre sera envoyée aux président.es des associations nationales par les secrétaires de l'AILC/ICLA.

#### **4. Rapport sur les préparatifs en vue de la réinstauration du Comité de recherche sur les littératures africaines comparées**

Les anciens présidents de ce comité ayant démissionné, le professeur Matthew Reynolds (président du comité de développement de la recherche de l'AILC/ICLA) a cherché un nouveau ou une nouvelle président.e, conformément à la discussion qui a eu lieu lors de la réunion du CE à Séoul, les 26 et 27 juillet 2025 ([https://www.aile-icla.org/site/assets/files/2284/minutes\\_ec\\_26-27\\_july\\_2025-seoul-final.pdf](https://www.aile-icla.org/site/assets/files/2284/minutes_ec_26-27_july_2025-seoul-final.pdf)). Il présente le projet d'annonce, qui sera largement diffusé, publié sur le site web (<https://www.aile-icla.org/the-icla-is-seeking-a-new-chair-and-officers-for-the-comparative-african-literatures-research-committee/>) et inclus dans la prochaine *newsletter*. La date limite pour les candidatures est fixée au 30 septembre. Stefan Helgesson participera à la recherche.

Godwin Siundu propose de partager sa base de données de collègues qui ont participé à l'Association de littérature africaine à Nairobi en 2025.

#### **5. Discussion sur la constitution et le fonctionnement des comités**

Rita Wilson s'enquiert de la procédure à suivre pour rejoindre un comité de recherche. Matthew Reynolds explique que chaque comité dispose d'une page internet dédiée et d'une adresse de contact.

La présidente demande aux président.es des comités de recherche de mettre à jour et de formaliser leurs règlements. Ces règlements doivent être approuvés par le CE. Le Comité d'études comparatives sur le genre présentera son règlement au CE d'ici janvier 2026 afin de pouvoir bénéficier des places réservées aux comités de recherche de l'AILC/ICLA lors de la prochaine ACLA.

Des suggestions et remarques supplémentaires sont formulées par Lobna Ismail, Sayantan Dasgupta, Irma Ratiani et Liedeke Plate.

Liedeke Plate précise que les président.es des comités consultatifs sont nommés par le.a président.e de l'AILC/ICLA.

#### **6. Approbation du capital de démarrage pour les organisateurs du congrès de 2028 à Glasgow**

La motion suivante est proposée par Ipshita Chanda et appuyée par Gundela Hachmann : il est proposé de verser 10 000 dollars de fonds de démarrage aux organisateurs du prochain congrès de l'AILC/ICLA à Glasgow afin de permettre le début des préparatifs. Suite à cela, la rédaction du protocole d'accord (MoU) pourra se poursuivre.

**Vote** : 23 membres en faveur. La motion est approuvée.

En tant que présidente du comité de programme, Anne Duprat supervisera la révision et la mise à jour du guide d'accueil et la rédaction du protocole d'accord.

### **7. Renouvellement du contrat d'Anca Mihalache, administratrice de l'AILC/ICLA**

Anne Duprat propose de renouveler le contrat d'Anca Mihalache en tant qu'administratrice de l'AILC/ICLA. La proposition est appuyée par Helga Mitterbauer.

Ipshita Chanda demande le vote sur la motion suivante : *Acceptons-nous de renouveler la convention avec l'Université de Picardie Jules-Verne afin de prolonger le contrat de l'administratrice pour le prochain mandat ?*

**Vote** : 24 membres ayant le droit de vote approuvent. La motion est adoptée.

### **8. Rapport sur le congrès de 2025**

- **De la part des organisateurs du congrès** : le professeur Youngmin Kim présente son rapport sur le congrès 2025 à Séoul.
- **De la part de l'ICLA** : la professeure Yuriko Yamanaka (trésorière pour l'Asie-Pacifique) présente le rapport détaillé des dépenses du congrès 2025 concernant le remboursement des subventions de participation et des cotisations.
- **Questions soulevées par le rapport financier** :
  - Lucia Boldrini soulève la question du remboursement des frais d'inscription anticipée.
  - Ipshita Chanda souligne les difficultés rencontrées par les participants inscrits en ligne qui n'ont pas reçu à temps les liens de connexion pour leurs panels.
  - Youngmin Kim demandant plus de temps pour revoir les calculs et finaliser le rapport, il est décidé que la question sera discutée plus en détail entre Youngmin Kim, Ipshita Chanda, Lucia Boldrini et Yuriko Yamanaka.

### **9. Questions diverses**

- Lucia Boldrini annonce que le nouveau site web sera opérationnel d'ici la mi-septembre.
- Le protocole d'accord avec le programme *Mémoire du monde* de l'UNESCO a été signé à Séoul. Il comprend un accord de collaboration et une série d'événements. De plus amples détails seront communiqués dans la prochaine newsletter.
- Oana Fotache renouvelle son offre d'accueillir la réunion du CE de 2026 en Roumanie ; la période exacte sera décidée ultérieurement. La proposition est acceptée par le CE [qui remercie chaleureusement Oana Fotache !].

La réunion du CE est close.